

Réf: Dossier 346580

Avis de constitution

SOCIETE « MDK ACADEMY » en abrégé « MDK »

Siège BINGERVILLE ABATTA NON LOIN DE MONDIAL
BETON PRES DE LA SICTA, Lot 975, Ilot 90 A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 22/08/ 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MDK ACADEMY » en abrégé «
MDK »

Objet : CABINET DE FORMATION, COACHING ET
PRESTATIONS DE SERVICES.

Et généralement , toutes commerciales,
financières , mobilières et immobilières , industrielles;
se rattachant directement ou indirectement à l'objet
social et à tous objets similaires ou connexes, ou pouvant
en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE ABATTA NON LOIN DE
MONDIAL BETON PRES DE LA SICTA, Lot 975, Ilot 90 A

Dirigeant(s) Mme MOULOT MELISSA-CAROLE AIDA
EPOUSE DIEKOUADIO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09992 du 01/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI